



## Retour vers le passé : mars 2020, avril 2021, mêmes causes, mêmes effets

M. Le recteur, président du CHSCT académique,

Mesdames et messieurs les membres de notre instance,

Un ministre et une institution incapables d'anticipation et qui mettent une nouvelle fois les directeurs-trices et les enseignant.es dans la difficulté, balloté.es entre manque d'informations et cacophonie à tous les échelons.

Nous voilà donc revenu quasiment 1 an jour pour jour au point de départ : après l'annonce de la fermeture des écoles, entre autres mesures, par le président Macron mercredi dernier, nous étions vendredi matin, dernier jour avant cette fermeture sans aucune information fiable. Concernant les professions prioritaires dont la liste a été envoyée vendredi matin pour l'accueil sur site, fallait-il considérer un seul parent prioritaire ou les 2 pour faire valoir ce droit ? Quel.les enseignant.es pour assurer cet accueil ? Sur quelle base : volontariat, roulement ? Comment concilier présence sur site et "continuité pédagogique" ? Quelle organisation de cet accueil : sur chaque école ou par pôle ? Qu'en est-il du brassage des élèves entre écoles, entre classes d'une même école ?

Et tant d'autres questions pour lesquelles nous n'avons pas eu le début d'un petit élément de réponse fiable à quelques heures de la fermeture de nos écoles !

Devant cette nouvelle absence de capitaine dans le navire Éducation Nationale, chacun y est allé de sa "petite contribution" pour tenter de ne pas laisser l'impression que rien, une nouvelle fois, n'a été préparé. Voici donc un petit aperçu de la cacophonie tarnaise : un IEN demande aux directeurs-trices de faire passer une fiche contact aux parents pour qu'ils demandent à ce que leur enfant soit accueilli sur site, alors qu'au moment de sa demande, les conditions pour y prétendre ne sont pas définies, risquant donc de créer un "appel d'air" et laissant par la suite les directeurs-trices et les équipes devoir gérer les mécontentements des familles ; un autre IEN insiste à plusieurs reprises sur le fait qu'il ne s'agit pas d'un confinement, qu'il n'y a pas de notion de volontariat et qu'il ne faut pas dépasser environ 30%

des effectifs enseignants en présence sur site la semaine de travail à distance ; un autre IEN parle de 20% de l'effectif enseignant en présence sur site ; un autre IEN demande à l'ensemble des enseignant.es d'organiser un roulement pour assurer cet accueil ; certain.es IEN demandent aux directeurs-trices d'être présent.es sur site toute la semaine prochaine alors que d'autres leur demandent d'être présent.es mardi et de participer pour les autres jours au roulement avec l'ensemble de l'équipe ; un autre IEN annonce jeudi que l'accueil est organisé sur chaque école pour ses propres élèves et il semble que le vendredi une organisation par pôles ait été envisagée...

Nous avons essayé de joindre la DSDEN dès le vendredi matin, mais impossible de les avoir, ils devaient essayer d'éteindre le feu et la colère qui montaient d'en bas... et de tenter d'organiser les choses à leur niveau.

Le comble de l'absurdité et du mépris : une proposition de formation émanant du rectorat, pour la continuité pédagogique tous les jours de la semaine où justement l'école est "à distance", y compris le lundi de Pâques !

Et le comble du comble : une remontée massive des collègues mardi matin témoignant du non fonctionnement des outils pour la classe à distance !

Tout ceci est tout simplement insupportable ! Aucune leçon n'a visiblement été tirée des manquements des derniers mois ! Il n'est plus possible de faire reposer le fonctionnement de l'Éducation Nationale sur les seules épaules des derniers de corvées que sont les directeurs.trices, les personnels enseignants et d'accompagnement, sauf à supprimer tous les échelons hiérarchiques jusqu'au ministre et à donner aux équipes enseignantes les moyens de s'autoorganiser. Nous plaisantons, quoique !

Le ministre est donc, soit incompetent, soit, comme nous le pensons un grand artisan du démantèlement de l'École Publique, soit les 2 ! Qu'il démissionne !

La crise sanitaire dans laquelle nous sommes plongé-es depuis plus d'un an s'est enracinée sur un système éducatif qui était déjà en très grandes tensions. Cette crise est loin d'être terminée. Notre ministre a longtemps continué de faire comme si le risque de contamination s'arrêtait à la porte de l'école ; il considérait même que le risque accru de 30% pour les parents de lycéens ou de collégiens était acceptable, (qu'il aille en parler aux 20 lycéens de Drancy qui ont perdu un de leur parent), comme si l'alternative était la fermeture et la déscolarisation. Notre ministre de l'Éducation est aussi en mesure de dire que les enseignants font partie des catégories professionnelles les moins contaminées, nous demandons que les données sur lesquelles il s'appuie soient communiquées au CHSCT académique.

Depuis un an, les personnels de l'Education nationale ont porté le système, ils ont dû s'adapter pour prendre en charge les élèves tout en mettant en œuvre un protocole sanitaire - sur le principe indispensable - mais aux contours mouvants et pour certain aspect

inapplicable par manque de moyens ou locaux inadaptés. De son côté, le ministre a continué de faire comme si de rien n'était et a maintenu la pression sur toutes les catégories de personnels.

Dans le premier degré, les difficultés habituelles liées à la pénurie de moyens matériels et humains se sont nettement accrues avec la crise sanitaire. Les difficultés de remplacement des enseignant-es absent-es rendent impossible le non brassage des groupes d'élèves et font peser un risque épidémique. Alors que le ministre annonce de manière triomphale que les remplacements sont honorés à hauteur de 94%, nous, personnels de l'Education, constatons sur le terrain que l'école fonctionne aujourd'hui dans des conditions plus que dégradées, ce qui a des répercussions sur les apprentissages des élèves comme sur l'épuisement des personnels. Les contractuels restent la solution de remplacement et souvent même en poste de longue durée. Or le nombre des possibles recrutements donnés aux départements n'a pas été atteint, soit par manque de candidats (ce qui n'est pas étonnant vu la précarité annoncée), soit parce que les candidats n'étaient pas assez "bons". N'aurions-nous pas gagné en nombre et en qualité avec l'ouverture du recrutement sur la liste complémentaire ?

Malgré les directives gouvernementales en vigueur au premier septembre 2020, de nombreux départements ne sont plus en mesure, depuis plusieurs mois, d'assurer les décharges de direction des écoles de 1 à 3 classes. Lorsqu'elles sont honorées, c'est souvent sans anticipation, dix minutes avant le début de la classe. Il est donc impossible d'organiser sa journée de travail "direction" avec les prises de rendez-vous par exemple avec les différents partenaires. Pourtant, le ministère n'épargne aucune charge aux directeurs et directrices. Pire même, il en ajoute avec, par exemple, la préparation administrative des campagnes de tests salivaires comme dans le 31 avec des directives absurdes.

Dans le second degré, la pression des programmes et des évaluations a été maintenue et la concurrence entre établissements pousse au recul des mesures sanitaires. Le ministère a bien ouvert, temporairement, la possibilité d'alléger les effectifs en présentiel en collège, mais sur le terrain les demandes des établissements ont systématiquement été refusées. Comme si les mesures de prévention ne devaient être mises en œuvre que lorsque la situation sanitaire et médicale échappe à tout contrôle. On est très loin d'une logique de prévention des risques.

Le personnel infirmier est las de rappeler que sa mission première est d'être auprès des élèves en grande voire très grande souffrance.

En effet, non content de le mobiliser dès le mois de septembre sur les plates-formes Covid, puis dans les campagnes des TAG (Tests Antigéniques), voilà maintenant qu'il lui est demandé de participer aux campagnes de tests salivaires. Monsieur le président, même si ces campagnes sont sur la base du volontariat, vous n'ignorez pas que de nombreux départements font pression de manière plus ou moins directe pour que les collègues se rendent dans les établissements publics et privés ! Cela va du coup de téléphone aux collègues par l'Infirmière Conseillère Technique (ICT), jusqu'à un OM d'un IA DASEN. La

“récompense pécuniaire” est là aussi un argument de choc qui permet d’améliorer les fins de mois.

Ces méthodes sont pour le moins scandaleuses, car récompensent les collègues qui ne sont plus ou peu dans leurs établissements, au détriment de celles/ceux qui ont fait le choix d’être fidèle à leurs missions. Nous le savons, monsieur le président, il n’y a aucune justification de moyen ou de tension dans notre académie quant à la prise en charge de ces diverses campagnes. Le nombre d’élèves en souffrance augmente de jour en jour, le nombre de tentative de suicide aussi, allons-nous continuer longtemps à nous voiler la face ? Le ministère lui-même reconnaît qu’il n’y a nul besoin de faire appel au personnel infirmier dans ces campagnes de dépistages...Alors, quand allez-vous lui donner un message clair pour qu’il ait l’assurance de votre soutien dans l’exercice de ses missions et pas seulement un remerciement ?

Par ailleurs, à tous les niveaux, les pressions sur les personnels dits vulnérables augmentent. Certains sont actuellement confrontés au refus de prolongation du travail en distanciel ou d’autorisation d’absence ASA, même dans les zones les plus touchées. Au prétexte qu’il n’y aurait pas de moyens de remplacement. Il est demandé à d’autres de se mettre en arrêt maladie, pour qu’un remplacement puisse être organisé. La FSU est intervenue à plusieurs reprises auprès de la Ministre de la Fonction publique pour dénoncer ces irrégularités. A chaque fois la Ministre a rappelé que les possibilités de remplacement ne devaient pas être liées à la situation administrative de l’agent empêché d’exercer en présentiel.

Nous sommes inquiet.es de ce qu’il va se passer à la rentrée en ce qui concerne la restauration collective.

Alors que les entreprises et les administrations vont renforcer le protocole sanitaire lié à l’organisation et aux moments de restauration collective, l’Education nationale va à nouveau faire exception. La jauge en restauration va passer de 8 à 10m<sup>2</sup> par personne dans les restaurants d’entreprise et administratifs, mais pas à l’Education nationale. Le nombre de personnes par table va aussi passer de deux à une, sauf à l’Éducation nationale, à l’exception de la restauration du rectorat.

Le maintien de la demi-pension est bien évidemment essentiel, mais dans quelles conditions ? Même s’il ne résout pas tous les problèmes, le passage en demi-jauge, ou jauge à 50% des effectifs, est essentiel pour limiter les brassages. Dans les lieux de restauration, les risques de contamination sont plus élevés et les personnels ne bénéficient pas d’une protection renforcée. Le masque tissu de type 1 ou même le masque chirurgical ne protègent pas leur porteur, dans un espace où les autres personnes ne portent pas de masque. En outre, il est bien fréquemment difficile ou impossible d’aérer, et les purificateurs d’air ne sont toujours pas mis en place à l’Education nationale. Cette problématique générale de la qualité de l’air n’est d’ailleurs pas abordée par la consultation actuelle qui inclut le bâti scolaire.

La FSU continue de demander un mode de communication clair : du ministère vers les personnels sans passer par la case “médiatransmission grand public comme BFMTV” pour n’en citer

qu'un. Dernièrement et pour exemple, les journalistes nous apprenaient que l'EPS reprendrait "normalement" dans les gymnases. En ce qui concerne le 1er degré, un flou certain est demeuré entre l'annonce des journalistes et les directives officielles de notre employeur.

A ce sujet nous refusons de n'avoir comme information que le bulletin presse hebdomadaire.

Cette réunion du CHSCTA n'est pas exclusivement dédiée à la situation sanitaire. Nous devons cependant y revenir en propos liminaires et nous avons tenu à inscrire la question de la vaccination à l'ordre du jour de cette séance. Après les ratés sur les masques, les ratés sur les tests (avec l'épisode du test salivaire facturé aux majeurs, personnels ou élèves), l'Education nationale va-t-elle rater sa stratégie de vaccination ?

On peut le craindre, même après l'annonce de M. le Président, car lors de la phase 2 de la stratégie nationale dans laquelle nous sommes encore, les employeurs publics ont la responsabilité de faciliter la vaccination des personnels de 50 ans et plus atteints d'une ou plusieurs comorbidités. A notre connaissance, aucune information n'a été faite à ce sujet et aucune action n'a été engagée ou même simplement planifiée. Il est temps que cela se fasse en simplifiant les accès à la vaccination pour tous ceux qui le souhaitent.

Certes, selon les directives de la ministre de la FP, les employeurs publics ne doivent pas eux-mêmes « mettre en place une campagne de vaccination auprès de personnels qu'ils auraient eux-mêmes identifiés ». Cette vaccination doit rester une initiative de l'agent, en toute confidentialité. Mais les employeurs publics doivent faciliter cette campagne. Ainsi, les agents qui souhaiteraient passer par la médecine de prévention doivent si nécessaire (pour s'absenter) simplement informer leur chef de service qu'ils rencontrent le médecin du travail à leur demande, sans avoir à en préciser le motif et sans avoir à récupérer ce temps d'absence. Ce qui pose au moins deux sérieux problèmes à notre ministère : d'une part, il n'y aucune information des services et des personnels sur cette possibilité, d'autre part la pénurie de médecins du travail ne va pas permettre à tous les agents qui le souhaiteraient de s'absenter dans ces conditions pour être vaccinés. Le ministère envisage-t-il quelque chose pour pallier cette carence ?

La phase 3 de la stratégie vaccinale approche : quelle est la position de notre ministère pour ses agents ? Nous y reviendrons au cours de cette réunion et la FSU attend des réponses qui prennent acte du fait que l'École est un secteur essentiel et que ses agents sont dans une situation d'exposition particulière, à l'instar d'autres salariés et agents de la fonction publique.

L'absence de visibilité et de stratégie claire s'ajoute à un état de fatigue élevé. Les incohérences engendrent l'insécurité au sein des personnels de l'Education nationale. De nombreuses observations font état de conflits dans les écoles, établissements et services. Les conditions de travail se dégradent comme peuvent en témoigner les signalements dans le RSST et cette situation s'amplifie dans le 1er degré avec de plus en plus de conflits avec les maires et les parents, et dans le 2nd degré avec de nombreuses situations où les directions d'EPL, les vies scolaires "explosent". L'absence de convivialité, la disparition des

espaces de régulation informelle, le manque de moyens et de reconnaissance mettent le personnel à mal. Les conflits, reflets des conditions de travail dégradées, n'ont d'ailleurs, jamais été aussi nombreux.

Enfin, "L'école de la confiance", n'en porte décidément que le nom. Les membres FSU des CHSCT A et D, souhaitent que les présidents de ces instances les informent de toutes les situations en lien avec des situations de travail dégradées ou dangereuses pour les personnels afin de jouer pleinement notre rôle de préventeur. La politique du "pas de vague" en vigueur depuis trop longtemps met en danger les personnels de l'éducation nationale. De même, les membres FSU du CHSCTA renouvellent la demande de pouvoir accéder aux registres SST sans avoir à demander d'extraction, ainsi que de recevoir les documents administratifs utiles à nos missions tels que des données régulières sur les accidents de service, les congés maladie... Un avis sera présenté au vote durant cette instance.

Vous le comprendrez aisément, nous ne sommes pas sortis de cette pandémie que déjà tous les coups portés contre notre système scolaire, sciemment dégradé depuis plusieurs années, empêchent le bon fonctionnement de nos services, nos écoles et EPLE et la dégradation de la situation est plus la résultante d'une politique mortifère pour l'éducation nationale que le fait d'un virus, fut-il la COVID 19.

Nos assertions trouvent un écho dans le "bug", le cafouillage, l'impéritie de nos systèmes informatiques, CNED, ENT et de leurs serveurs autant que dans le ridicule des affirmations de M. le ministre sur de prétendues attaques venant de l'étranger. *Qui va donc s'intéresser à l'exercice sur les fractions de Mme Berger pour les 5<sup>e</sup>4 du collège ?*

La réalité est plus prosaïque, depuis un an, aucun investissement n'a été fait dans les outils pour rendre efficiente notre école, pire notre ministre a encore rendu 212 501 372 ,60 Euros au ministère du budget. Edifiant, non ?

**Si j'osais je terminerais ce propos liminaire par une citation de Pierre Bourdieu qui disait :**

**"La politique qui vise à garder la confiance des marchés perd la confiance du peuple."**

Ainsi, à force de faire de notre institution la variable d'ajustement du bon fonctionnement d'une économie, notre employeur est en train de perdre la confiance de toute une administration et de l'ensemble de ses agents.

Les représentants de la FSU vous remercient pour votre attention,